



Termes de Référence

Expert évaluateurs techniques pour le secteur Tourisme dans le cadre du programme MIARY AGRIBUSINESS ET TOURISME

1. Contexte

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive (PIC3) est un projet du Gouvernement de Madagascar, mis en place avec le soutien de la Banque mondiale.

1.1. Le Projet PIC3

Le Projet PIC3 adopte une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive.

Le projet appuie les secteurs du Tourisme, de l'Agribusiness et du Numérique. Les régions cibles d'intervention sont Diana, Atsimo Andrefana, Anosy, Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana et, pour le secteur du numérique uniquement, la région Analamanga.

Le Projet est structuré autour de trois (03) composantes qui se renforcent mutuellement :

- Composante 1 : Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique ;
- Composante 2 : Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et les secteurs cibles ;
- Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et les régions cibles.

La composante 3 est déclinée en deux sous-composantes :

- La composante 3.1 fournit une assistance directe aux PME et aux entrepreneurs selon leur stade de croissance :
 - Fenêtre 1 – Phase de démarrage (Programmes Miary) : les appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets

d'entreprise et comblent les lacunes du marché dans les secteurs cibles et dans les régions du projet :

- Programme Miary Agribusiness et Tourisme
- Programme Miary Digital pour le secteur du Numérique
- Fenêtre 2 – Phase d'accélération : les appuis sont destinés aux PME un peu plus matures.
- Fenêtre 3 – Phase de croissance (Programme MBIF) : les appuis s'adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis.
- La composante 3.2 fournit un soutien indirect aux entreprises, en améliorant et en renforçant la qualité des services des organisations fournissant un soutien aux entrepreneurs et aux PME.

Pour chaque fenêtre, les projets seront sélectionnés de manière compétitive sur la base de concours de plan d'affaires.

L'objectif de Développement du PIC3 est la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans les régions et les secteurs cibles. Les indicateurs clés du projet sont :

- i. Le pourcentage d'augmentation de revenus des entreprises soutenues par le Projet ;
- ii. Le nombre de nouveaux emplois créés au sein des entreprises appuyées par le Projet.

1.2. Le Programme Miary Agribusiness et Tourisme

Le Programme Miary Agribusiness et Tourisme a pour objectif de renforcer les capacités des entrepreneurs sélectionnés afin que (i) ils bâtissent des entreprises qui croissent et (ii) ils parviennent à commercialiser leurs produits et/ou leurs services.

Pour le secteur Tourisme, le programme contribue au développement du secteur à travers la diversification des offres et des services touristiques afin d'augmenter la durée du séjour ainsi que les retombées économiques dans chaque destination touristique.

Pour ce faire, le Programme Miary Agribusiness et Tourisme consiste à fournir :

- (i) Un appui technique à travers un programme d'incubation dispensé par des incubateurs, qui consiste à renforcer les capacités des entrepreneurs à bâtir des entreprises qui parviennent à commercialiser leurs produits et/ou services. Le programme d'incubation comprendra du coaching, du mentoring, des formations, un renforcement des capacités, des assistances techniques, et la mise à disposition d'infrastructures ;
- (ii) Un appui financier à travers l'octroi de subventions allant de USD 7.000 à USD 15.000 qui permettront le développement des produits, des services et le développement des entreprises.

Pour se voir octroyer une subvention, les projets et les entrepreneurs devront avoir reçu un avis favorable des parties prenantes suivantes du Programme Miary Agribusiness et Tourisme : (i) les incubateurs, (ii) les experts évaluateurs techniques et les experts évaluateurs financiers, (iii) les Comités Régionaux de Validation, et (iv) la Banque mondiale.

Le Projet PIC3 recrute 02 (deux) experts évaluateurs techniques en Tourisme. Les présents Termes de Référence décrivent la mission, ses objectifs, les livrables, et les qualifications et le profil requis.

2. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission des experts évaluateurs techniques sont de :

- Analyser et évaluer les plans d'affaires, les pitch et les documents fournis par les promoteurs du tourisme conformément aux systèmes de « *scoring* » et aux critères établis dans le manuel de procédure du Programme Miary Agribusiness et Tourisme ;
- Emettre des recommandations visant à (i) assurer la viabilité et la faisabilité des projets sur le plan technique et (ii) atteindre les objectifs susmentionnés du projet pour soutenir le secteur Tourisme.

3. Mission et attributions

Sur chaque dossier, l'expert évaluateur technique travaillera en binôme et de façon coordonnée avec un évaluateur financier.

Les principales attributions de l'évaluateur technique sont les suivantes :

- Faire des recommandations sur les critères d'évaluation des demandes de subvention du Programme Miary Agribusiness et Tourisme déjà préalablement établis, en collaboration avec le PIC et les autres évaluateurs techniques et financiers du programme ;
 - Participer aux réunions préparatoires, organisées par l'équipe du PIC, avec les parties prenantes du programme, notamment les incubés, les incubateurs, le PIC et la Banque mondiale ;
 - Examiner et évaluer les plans d'affaires soumis par les incubés, en mettant l'accent sur la viabilité technique, économique et environnementale des projets :
-
- Valider le potentiel de marché pour les produits proposés par les incubés sélectionnés ;
 - Évaluer la capacité du projet à atteindre les objectifs de croissance définis dans le plan d'affaires ;
 - Evaluer l'impact socio-économique du projet par rapport aux indicateurs du Projet PIC 3 (nombre d'emplois créés, revenus...) ;

- Examiner les aspects techniques des plans d'affaires, y compris les lacunes, la pertinence des solutions proposées, la viabilité technique, la pertinence des stratégies et approches au contexte de mise en œuvre ;
 - Vérifier le réalisme du planning de mise en œuvre ;
 - Evaluer la rentabilité technique du projet en s'assurant que les solutions techniques soient viables, rentables et durables face aux défis techniques et environnementaux ;
 - Evaluer les pitch des incubés, en utilisant la fiche/la grille d'évaluation figurant dans le manuel de procédure ou définie avec le PIC ;
 - Identifier les risques et proposer des recommandations pour les atténuer et/ou améliorer les solutions ;
 - Identifier et appliquer les critères éliminatoires notamment :
 - Risques environnementaux, sociaux ou fonciers majeurs ou trop complexes à mitiger ;
 - Projet requérant des préalables techniques, administratifs ou autres conditions qui ne peuvent pas être levés dans des délais raisonnables ;
 - Tout autre facteur éliminatoire et justifié par l'évaluateur.
- Réévaluer les dossiers selon les modalités mentionnées ci-dessus, en cas de resoumissions de dossiers par les incubés pour vice de forme ;
 - Remplir la fiche d'évaluation de manière exhaustive et formuler des recommandations techniques visant à aider les promoteurs à améliorer leurs plans d'affaires et à promouvoir le secteur Tourisme ;
 - En cas de divergence d'opinion entre l'expert évaluateur technique et l'expert évaluateur financier sur un dossier, fournir au PIC les informations demandées qui lui permettront d'effectuer un arbitrage ;
 - Participer aux réunions de suivi et de débriefing organisées par l'équipe du PIC, avec les parties prenantes du programme, notamment les autres experts évaluateurs, les incubés, les incubateurs, le PIC et la Banque mondiale ;
 - Participer aux Comités Régionaux de Validation pour partager et expliquer, si nécessaire, aux membres du Comité les commentaires et recommandations formulés.
 - Divulguer à l'avance tout conflit d'intérêt perçu, potentiel ou réel, qui pourrait affecter son objectivité dans l'évaluation d'un dossier.

4. Organisation et durée de la mission

Les experts évaluateurs pourront être basés à Madagascar ou à l'étranger, dans la mesure où le travail à distance ne remet pas en cause la disponibilité des évaluateurs et les résultats des évaluations.

Les prestations seront forfaitaires par dossier évalué et le délai de traitement des dossiers est estimé à deux(02) hommes-jour par dossier.

La mission sera étalée sur une durée trois (03) mois. L'extension de la durée de la mission dépendra des contextes et circonstances spécifiques justifiant le prolongement et devra être validée par le PIC et la Banque mondiale.

Les experts évaluateurs seront sous la supervision du Responsable Entrepreneuriat.

5. Calendrier et livrables

L'évaluateur fournira les livrables ci-après au PIC :

	Livrables	Deadline de soumission des livrables
1	Pour chaque demande de subvention reçue, un rapport d'évaluation technique comprenant : • La notation ; • Les commentaires détaillés ; • Les recommandations concrètes à mettre en œuvre par les promoteurs, que les conclusions de l'expert évaluateur soient favorables ou non ; • Une recommandation de l'évaluateur au CVR et à la Banque mondiale sur l'octroi ou non d'une subvention au promoteur, justifiée par l'évaluation faite	Une (01) semaine après chaque pitch
2	Un rapport final qui récapitulera l'ensemble de l'intervention et des résultats obtenus par l'évaluateur durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations pour améliorer le système d'évaluation du Programme Miary. Ce rapport reste valable en cas de rupture de contrat.	A la fin de la mission

Les livrables feront l'objet de revue et de validation par le PIC. Ce dernier peut émettre des propositions de modifications et suggestions, si nécessaire, et qui devraient être prises en compte dans la version finale des livrables.

6. Qualification et profil requis

Les évaluateurs doivent correspondre au profil suivant :

- Diplômé d'études supérieures BAC+5 en management du tourisme, en management des organisations du tourisme, en ingénierie du tourisme, ou tout autre domaine pertinents a la mission en liaison avec le Tourisme ;

- Expérience professionnelle de huit (08) ans dont au moins cinq (05) ans dans le domaine du Tourisme ;
- Au moins deux missions effectuées dans l'évaluation des plans d'affaires ;
- Connaissance avérée du contexte entrepreneurial et des enjeux du développement du tourisme de Madagascar ;
- Maîtrise parfaite du français.

Seront considérés comme atouts :

- Expérience dans la gestion et/ou la mise en place d'une start-up ;
- Expérience internationale dans l'évaluation de projets ou l'accompagnement des entrepreneurs ;
- Expérience dans les programmes d'appui à l'entrepreneuriat.